



Avis de réunion
Commission **Système financier et financement de l'économie**

La commission **Système financier et financement de l'économie** se réunira le :

Jeudi 19 mai 2016 à 14h30

Fin de la réunion prévue vers 17H30

Ministère de l'Économie, de l'industrie et du numérique
Ministère des Finances et des comptes publics
Bâtiment VAUBAN - **Salle V0064 Sud 1**
139 rue de Bercy - 75012 PARIS

Métro : Bercy

***Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire
à l'aide du bulletin joint pour participer à la commission.***

Merci aux participants de se munir d'une pièce d'identité et du présent avis de réunion.

Président :

Gunther Capelle Blancard, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Rapporteurs :

Ronan Mahieu, Chef du département des comptes nationaux, Insee

Delphine Moreau, Direction des Statistiques monétaires et financières, Banque de France

Responsable de la commission : Philippe Roussel - 01 41 17 52 66

Renseignements : secretariat-general@cnis.fr - 01 41 17 52 62

Destinataires :

- Membres du Bureau du Cnis
- Membres de la Commission
- Présidents et rapporteurs des commissions
- Directions régionales de l'Insee (pour information)

TSVP

Ordre du jour

Les centres financiers off-shore (paradis fiscaux) : de quelles données dispose-t-on ?

Le scandale des « Panama papers » a permis de disposer d'une grande masse d'informations, permettant de caractériser le fonctionnement des paradis fiscaux : les données révèlent que des citoyens du monde entier recourent, avec l'aide de certaines banques, à des montages de sociétés afin de dissimuler leurs avoirs financiers, cette évasion fiscale venant pénaliser les budgets des États.

Mais faut-il attendre d'autres lanceurs d'alerte pour disposer de nouvelles données ? Comment construire ou améliorer une connaissance statistique du sujet ? À ce jour, de quelles données publiques dispose-t-on, avec quel accès ? Quelles en sont les limites et les faiblesses ? Des associations (CCFD Terre solidaire, OXFAM France), l'OCDE et la Banque de France viendront mettre en lumière l'existant et les avancées possibles dans ce domaine.

Introduction – Gunther Capelle Blancard

1. Nouvelles obligations de transparence des banques : quels enseignements ?

Manon Aubry – Responsable de plaidoyer justice fiscale et inégalités - OXFAM France

Lucie Watrinet – Chargée de plaidoyer financement du développement et coordinatrice de la plateforme *Paradis fiscaux et judiciaires* - CCFD-Terre Solidaire

2. La nouvelle norme internationale sur l'échange automatique de l'information développé par l'OCDE

Philip Kerfs – Head of International Cooperation Unit - OCDE

3. Connaissance des centres financiers extra-territoriaux : l'apport des statistiques de la Banque de France

La Banque de France collecte et diffuse des statistiques sur les expositions vis-à-vis des centres financiers extra-territoriaux, dans le cadre de l'établissement de la balance des paiements et de la position extérieure, et des statistiques bancaires dont elle a la responsabilité. La Banque de France fera le point sur les définitions existantes, détaillera le cadre réglementaire et technique des collectes et présentera les données disponibles.

François Mouriaux – Directeur de la Balance des paiements - Banque de France

4. Le LEI : nouvelles avancées et utilisation potentielle dans la connaissance des paradis fiscaux

L'initiative LEI (Legal entity identifier) a pour objectif d'attribuer un identifiant reconnu et accepté par tous aux entités intervenant dans des transactions financières. La Banque de France présentera les derniers développements de l'initiative et sa contribution potentielle à la connaissance des paradis fiscaux.

Bertrand Couillault – Adjoint au Directeur de l'ingénierie et de la maîtrise d'ouvrage statistiques - Banque de France

5. Échanges et débat avec la salle

6. Proposition d'avis – Cnis

Conclusion – Gunther Capelle Blancard

Par ailleurs, en fin de séance, deux enquêtes statistiques réalisées par la Banque de France seront présentées pour renouvellement d'opportunité :

- enquête sur les créances et dettes commerciales détenues par les entreprises non financières résidentes vis-à-vis d'entreprises non résidentes (ECO) ;
- enquête sur les créances et dettes financières détenues par les entreprises non financières résidentes auprès de leurs partenaires non résidents (EFI).